

En quelques mots, faire partie du réseau de la MOT, c'est :

1. Accéder à un centre de ressources unique sur la coopération transfrontalière

2. Échanger avec les acteurs d'autres territoires transfrontaliers en Europe

3. Mieux faire prendre en compte les besoins des territoires transfrontaliers dans les politiques nationales et européennes

4. Bénéficier d'une expertise pointue

# LES SERVICES AUX ADHÉRENTS DE LA MOT

## Mission Opérationnelle Transfrontalière

38, rue des Bourdonnais

75001 Paris - France

[www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)

tél. : +33 1 55 80 56 80

fax : +33 1 42 33 57 00



# Les services aux adhérents

## 1.

Accéder à un centre de ressources unique sur la coopération transfrontalière



### Communiquer à l'échelle européenne

La MOT dispose de nombreux supports de communication : site Internet, newsletter mensuelle, cahier thématique... Disponibles en plusieurs langues, ils mettent en perspective la coopération transfrontalière et sont diffusés très largement en Europe. Une place prioritaire est consacrée aux actualités et aux projets transfrontaliers des adhérents.

### L'espace membres

Réservé aux membres du réseau sur le site Internet de la MOT, il donne accès à de nombreuses ressources sur la coopération transfrontalière :



**Des revues de presse** sur l'actualité transfrontalière aux frontières françaises et sur l'actualité européenne. Une base de données regroupant tous les articles des revues de presse<sup>1</sup>.



### Un portail de documentation Plus de 3600 documents sur la

coopération transfrontalière, les territoires frontaliers et transfrontaliers, la coopération territoriale et l'aménagement du territoire sont mis à la disposition des adhérents sur un portail en ligne ainsi qu'au sein du centre de documentation physique de la MOT.<sup>2</sup>

[www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)



### D'autres ressources dédiées :

- Ressources juridiques
- Productions des groupes de travail et des séminaires du réseau
- Dernières études de la MOT
- Documents des instances de l'association



### Le réseau de contacts

Un réseau d'experts de la MOT sur le transfrontalier met en relation les « experts » de la coopération transfrontalière à travers l'Europe. Les adhérents peuvent également bénéficier de la liste de diffusion européenne de la MOT<sup>3</sup> pour communiquer sur leurs actualités et événements.

<sup>1</sup> Les articles peuvent être sélectionnés selon de nombreux critères : recherches dans le titre ou le corps de l'article, selon le journal, le thème, le territoire, l'année de publication, etc.

<sup>2</sup> La recherche avancée permet de délimiter les résultats par thèmes généraux, thèmes européens, frontières et territoires.

<sup>3</sup> Liste de plus de 7000 contacts en Europe intéressés par la coopération transfrontalière. NB : cette prestation entre dans le cadre du « bon à tirer » annuel réservé à chaque adhérent (voir point 4.)

## 2.

Échanger avec les acteurs d'autres territoires transfrontaliers en Europe

Chaque année, la MOT organise des événements d'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre ses adhérents.

**Des groupes de travail thématiques** réunissent les experts et les acteurs de terrain sur une thématique. Leur objectif : dresser un état des lieux de la coopération, mettre en lumière les difficultés et les bonnes pratiques.

Ils donnent lieu à **des séminaires** et à l'élaboration d'outils de travail (publications thématiques, guides méthodologiques, recueils de bonnes pratiques...).

**Les conférences-débats** annuelles portent quant à elles sur les grands enjeux de la coopération transfrontalière et associent plus largement les acteurs du transfrontalier en Europe.

## 3.

Mieux faire prendre en compte les besoins des territoires transfrontaliers dans les politiques nationales et européennes

Faire partie du réseau de la MOT, c'est également contribuer à une meilleure prise en compte des territoires transfrontaliers dans les politiques et les stratégies nationales et communautaires. En effet, forte d'un réseau d'une soixantaine d'adhérents, la MOT relaie les besoins de ses membres :



**Au niveau national** par son lien constant avec ses partenaires institutionnels



**Au niveau européen** par ses nombreux partenariats et prises de position



**Des consultations** auprès du réseau sont régulièrement menées pour permettre une remontée active des besoins.

## 4.

Bénéficier d'une expertise pointue

Depuis sa création en 1997, la MOT a développé une expertise opérationnelle et juridique sur de nombreuses thématiques transfrontalières. Cette expérience est en premier lieu mise à disposition des adhérents.

### Les « bons-à-tirer » d'une journée de travail

Chaque adhérent<sup>4</sup> aux frontières françaises reçoit un bon-à-tirer<sup>5</sup> annuel équivalent à une journée de travail de la part de l'équipe de la MOT.

### Quelques exemples de services pouvant faire l'objet d'un « bon à tirer » :

- Recherche de renseignements spécifiques
- Appui à l'organisation d'un événement sur la coopération transfrontalière
- Diffusion des invitations à l'échelle européenne
- Intervention lors d'une manifestation ou d'une réunion, etc.

### Les prestations

La MOT propose un accompagnement plus spécifique par le biais de « prestations ». Au-delà des conseils ponctuels, elle intervient pour le compte de ses adhérents afin de les assister dans leurs démarches transfrontalières : élaboration de cahiers des charges, diagnostics territoriaux et projets de territoires transfrontaliers, ingénierie transfrontalière, organisation de la gouvernance politique et technique, création de structures juridiques telles que le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT), etc.

<sup>4</sup> Personne morale.

<sup>5</sup> Deux l'année de son adhésion ; un « bon à tirer » peut être reporté d'une année sur l'autre.